

Les engrais azotés

- Session : 2019-2020
- Année : 2019
- N° : 117 (2019-2020) 1

2 élément(s) trouvé(s).

- **Question écrite du 18/12/2019**

- de LEGASSE Dimitri
- à BORSUS Willy, Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences

Selon une étude récente publiée dans Nature Climate, les émissions de protoxyde d'azote dégagées par les engrais azotés et l'épandage de fumier augmentent de manière notable. Ces engrais seraient responsables de 5 à 10 %, selon les sources, des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Quelle est la situation de l'utilisation d'engrais azotés en Wallonie ?

Est-ce que le secteur est conscientisé à l'impact de ces engrais dans la production de GES ?

Y a-t-il une volonté du Gouvernement de diminuer leur utilisation ?

- **Réponse du 09/01/2020**

- de BORSUS Willy

L'utilisation des engrais azotés (minéraux et organiques) est effectivement une des sources principales de N₂O en agriculture, à savoir environ 30 % des émissions de N₂O du secteur. Toutefois en Wallonie, ces émissions diminuent.

Il faut ici distinguer les engrais minéraux des engrais organiques (effluents d'élevage, boues d'épuration, compost et digestat de biométhanisation) épandus sur les sols agricoles.

La dose d'engrais minéraux appliqués a diminué, passant de 133 kg N/ha en 1990 à 115 kg N/ha en 2000 et se stabilisant ces 10 dernières années aux alentours de 100 kg N/ha. Notons qu'en 2018 la diminution s'est poursuivie et affiche la plus basse valeur jamais observée (92 kg N/ha). En termes d'émissions de N₂O, l'utilisation des engrais minéraux en Wallonie représente entre 1 et 1,5 kton de N₂O.

Concernant les fertilisants organiques, il y a deux tendances. D'une part, on observe une réduction des quantités d'effluents d'élevage liée à la réduction de la taille du cheptel bovin en Wallonie. En termes d'émissions de N₂O, on est passé de 0,73 kton en 1990 à 0,55 kton en 2017.

D'autre part, on remarque un recours grandissant aux autres formes d'engrais organiques (compost, boues d'épuration et digestat de biométhanisation). Les émissions restent toutefois moins importantes que les postes précédents (0,01 kton en 1995 jusque 0,07 kton en 2017).

Les émissions de N₂O proviennent majoritairement de l'agriculture. En 2017, les émissions wallonnes de N₂O avoisinaient un peu plus de 9 kton N₂O dont 7,4 kton d'origine agricole (soit 2 214 kton CO₂ équivalent).

En reprenant les chiffres ci-dessus, en 2017, les émissions liées aux engrais minéraux représentaient donc 323 kt CO₂ équivalent tandis que celles liées aux engrais organiques avoisinaient 192 kton CO₂ équivalent. Globalement, l'utilisation des engrais représente donc 1,5 % des émissions totales de gaz à effet de serre wallonnes (35 324 kton CO₂ équivalent en 2017).

L'agriculture comme les autres secteurs doit contribuer aux objectifs globaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre. On l'a vu, des réductions sont déjà observées, même si elles n'ont pas été réalisées grâce à des mesures d'atténuation proprement dites. Il faut essayer de trouver les combinaisons possibles pour continuer à réduire les intrants tout en assurant une production agricole de qualité et en garantissant les revenus agricoles.